

SERVICE: Intercommunales*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° 11.- INTERCOMMUNALES – IMIO, S.C.R.L., - Assemblée générale du 12 décembre 2019 -
Ordre du jour – Présentation des nouveaux produits et services – Présentation du plan stratégique 2020-
2022 – Présentation du budget 2020 et grille tarifaire 2020 – Désignation d'un administrateur : Monsieur
Eric Sornin représentant les CPAS - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 8 novembre 2019, transmis par IMIO, S.C.R.L informant la Ville de
la tenue d'un Assemblée générale ordinaire le 12 décembre 2019 ;

Vu les statuts de IMIO, S.C.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les articles L1122-
27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Mesdames S.
BELLY, Echevine, L. MARECHAL, Conseillère communale et Messieurs F. BREUWER, Echevin,
M. BEN ACHOUR et J.F. DENIS Conseillers communaux ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame la Bourgmestre en séance du 21 novembre 2019 ;

A l'unanimité,

Par *** voix contre *** et *** abstentions,

DECIDE

Art. 1.- de prendre acte de la convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre
2019 de IMIO, S.C.R.L. ;

-l'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'Assemblée
générale;

-de prendre acte que la présentation des nouveaux produits et services sera
faite en séance;

- d'approuver le plan stratégique 2020-2022;

- d'approuver le budget 2020 et de la grille tarifaire 2020;

- d'approuver la désignation d'un administrateur : Monsieur Eric Sornin
représentant les CPAS;

- Mandater les délégués de rapporter à l'Assemblée générale la décision
prise par le Conseil communal.

Art. 2.- de transmettre la présente délibération à IMIO, S.C.R.L.